

Territoires

Ruanda - Urundi

Ruanda - Urundi

GEWESTEN

N° 3130 /P.E.

Rappeler dans la réponse la date et le numéro.

In het antwoord vermelden : nummer en dagtekening.

Astrida . le 13 novembre 1950.-
den



Réponse au n°
Antwoord op n°

du 19
van

ANNEXE

Bijlage

OBJET :

Voorwerp :

**Personnel Territorial
d'Astrida.-**

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation difficile créée en territoire d'Astrida par la mutation de Monsieur l'Agent Territorial GODARD, en charge du Secrétariat et le départ prochain en congé de Monsieur l'Agent Territorial de Spirlet.

A l'issue de son inspection d'Octobre 1949 Monsieur le Substitut Sacré insista particulièrement sur la nécessité de prévoir deux agents pour faire face à l'importante besogne judiciaire. Un officier de police judiciaire, chargé de l'instruction et gardien de prison et un commissaire de police, juge à compétence limitée.

Le Service des Finances d'autre part a exigé et obtenu que la comptabilité état et C.A.C. soit séparée et confiée à deux comptables.

Les fonctions de chef de poste et d'agent en charge de la Cité indigène qui à Astrida sont de plus en plus absorbantes, devraient normalement constituer le complément de l'activité du Comptable C.A.C.

Au cours de l'exercice, la besogne administrative et la paperasserie a augmenté dans d'énormes proportions, le formalisme s'est accusé rendant nécessaire la désignation d'un Agent en charge du Secrétariat de Territoire.

Monsieur le Résident du Ruanda

à

KIGALI.-

Ainsi la besogne administrative exécutée dans des conditions normales rendrait nécessaire la présence de cinq agents de l'Administration à Astrida.

Fin Novembre la situation du personnel sera la suivante: Monsieur LEES : Gardien de prison, agent en charge de la Cité Indigène et du détachement militaire, Commissaire de police et juge de Police (88 affaires instruites et 22 jugements rendus au cours des deux derniers mois).

Monsieur STRYBOS reprendra la comptabilité et la gestion des titres fonciers à Monsieur de Spirlet.

Monsieur KIRSCH, Administrateur Territorial Assistant assume le Secrétariat du Territoire et diverses activités autrefois remplies par le Commissaire de Police: travaux et entretien du poste, exécution des réquisitions d'information, tenue des registres d'Etat-Civil, immigration, bons de logement, gestion des S.T.A. et des véhicules C.A.C. ainsi que la tenue du fichier M.O.I.

Reste la comptabilité C.A.C. et ses annexes: magasin témoin, comptoir de vente. Je ne vois pas d'autre solution que de reprendre moi-même ce service, ou de le confier à mon Assistant, en le déchargeant d'une partie du Secrétariat. Dans l'une comme dans l'autre éventualité, plus aucun déplacement en brousse ne serait possible.

Je me permets donc d'insister de manière particulière pour que, soit un agent capable de tenir le secrétariat, soit à défaut un élément susceptible de reprendre la comptabilité C.A.C. soit désigné d'urgence pour Astrida.-

L'Administrateur Chef de Territoire,
I.REISDORFF,

h